

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cocooning Services signe son premier Contrat d'Avenir.



Fidèle à ses valeurs de solidarité, Cocooning Services, embauche une nouvelle employée sous la forme d'un **Contrat d'Avenir**.

Dans le but de permettre à une jeune fille d'intégrer le monde du travail, ce jeudi 23 mai 2013 à 17h, le premier contrat d'Avenir de Cocooning Services sera signé dans les locaux de la Scop, au 21 place Vanhoenacker à Lille. Ce CDI sera un des premiers de ce type dans le secteur des Services à la Personne.

La SCOP Cocooning Services, a accueilli avec enthousiasme cette nouvelle politique de ressources humaines en direction des jeunes sans qualification, aidée en cela par l'investissement du Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais aux côtés de l'Etat.



Nous concourons à la lutte contre l'exclusion, la maltraitance, le travail dissimulé et favorisons l'éco-comportement. Nous inscrivons notre action dans une démarche de respect de notre charte déontologique.

Cocooning Service a pour but de faciliter la vie des personnes et de promouvoir les services d'aide à domicile.

Pour cette mission Cocooning Services s'appuie sur deux pôles.

L'intervention prestataire qui comprend:

- La fourniture de prestations telles que l'aide à domicile, les services aux personnes, les prestations de relai télé alarme et la garde itinérante de nuit.

- Par la professionnalisation évoluer vers la formation et l'insertion des adultes dans ces divers domaines en vue d'obtenir un diplôme certifiant ou qualifiant dans l'aide à la personne.

L'action solidaire, avec nos différents partenaires, en dehors du champ prestataire.

Nous développons notamment des projets d'accompagnement auprès des personnes socialement défavorisées ou isolées (art-thérapie, animation, promenades et visites culturelles ou ludiques, etc. . .).

CONTACT

Madame Sylvie Beuscart Gérante de la Scop Cocooning Services

06 78 51 05 00

beuscart.sylvie@cocooning-services.fr

<http://cocooning-services.fr>